

EVOLUTION DES PRIX A LA CONSOMMATION A NIAMEY EN JUIN 2018

Le niveau général des prix à la consommation, mesuré par l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC), est en hausse de 1,9% en juin 2018 par rapport à son niveau du mois de mai 2018.

En glissement annuel (juin 2018 par rapport à juin 2017), le taux d'inflation est ressorti à +3,5%.

En moyenne annuelle, le taux d'inflation s'est établi à +4,4% en juin 2018. Il est au dessus de la norme maximale communautaire de 3% fixée par la Commission de l'UEMOA dans le cadre du suivi des critères de convergence.

Le niveau des prix des céréales non transformées est ressorti en hausse de 1,6% en juin 2018 par rapport à la même période de l'année dernière.

La hausse du niveau général des prix en juin 2018, par rapport au mois de mai 2018, est le résultat de l'augmentation des prix des produits composant les fonctions : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+4,3%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (+0,2%) et « Santé » (+1,1%).

Toutefois, cette hausse du niveau général des prix a été atténuée par la baisse des prix des produits composant la fonction : « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (-0,3%).

Pour la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », la hausse des prix est essentiellement liée à l'effet Ramadan et à l'effet fête qui s'en est suivi et qui ont occasionné des hausses, parfois importantes, des produits suivants : les légumes frais en fruits ou racines (+62,9%), les légumes frais en feuilles (+36,6%), la volaille (+9,3%), le beurre et margarine (+6,3%), la charcuterie et conserve, autres viandes et préparations à base de viande (+5,7%), les tubercules et plantain (+4,9%), les poissons frais (+4,1%), les condiments (+3,6%), les œufs (+2,7%), la viande de bœuf (+2,4%), les pâtisseries, gâteaux, biscuits et viennoiseries (+1,9%), les autres fruits frais (+1,8%), la viande de mouton ou de chèvre (+1,7%), le café, thé, cacao et autres végétaux pour tisanes (+0,6%), les céréales non transformées (+0,5%), les autres produits à base de tubercules et de plantain (+0,3%) et les pâtes alimentaires (+0,1%).

S'agissant des autres fonctions ayant contribué à la hausse du niveau général des prix, l'on peut retenir essentiellement l'augmentation des prix des produits suivants : les services d'entretien et les réparations courantes du logement (+1,2%), les combustibles solides et autres, notamment le bois de chauffage (+16,6%), les médicaments traditionnels (+15,7%), les produits médicaux divers (+2,2%), les services des auxiliaires médicaux (+0,7%) et les médicaments modernes (+0,2%).

Quant à la fonction « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (-0,3%) ayant atténué la hausse du niveau général des prix, l'on note la baisse des prix des tabacs et stupéfiants, notamment la cola blanche (-1,5%).

Concernant particulièrement les céréales non transformées, la hausse de 0,5% de leur niveau de prix en juin 2018, par rapport au mois précédent, est le résultat d'une augmentation, à la fois, des prix des sacs de 100 kg de mil (+2,5%), de maïs (+1,5%) et de sorgho (+2,6%). Ainsi les prix de ces produits sont passés respectivement de 26.264 FCFA, 21.125 FCFA et 22.736 FCFA en mai 2018 à 26.931 FCFA, 21.444 FCFA et 23.333 FCFA en juin 2018. Quant au prix du sac de 50 kg de riz, il a baissé de 0,4% et est ressorti à 19.786 FCFA en juin 2018 contre 19.857 FCFA en mai 2018.

Enfin, pour les produits pétroliers à la pompe, les prix sont restés inchangés en juin 2018. Ils ressortent ainsi à 540 FCFA pour le litre d'essence super 91 sans plomb, à 538 FCFA pour le litre de gaz oil, à 649 FCFA pour le litre d'essence mélange et à 496 FCFA pour celui du pétrole lampant.

Le Directeur Général

06/07/18